COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Suite aux annonces du Gouvernement, nous avons toutes et tous la responsabilité de nous protéger collectivement. Le **secrétariat de la Mairie sera donc FERME AU PUBLIC** jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, nous vous assurons de notre présence à vos côtés en cas de besoin justifié.
Une **permanence téléphonique** est assurée aux jours et heures d'ouverture du secrétariat au :
04 68 91 41 12

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse : **mairie.pepieux@wanadoo.fr**

De plus, il pourra être proposé un accompagnement pour toute personne qui ne pourrait pas être aidée par son entourage. N'hésitez pas à nous contacter.

Les commerçants du village se mobilisent et vous proposent également leurs services.

* La **pharmacie de Pépieux** propose sous certaines conditions la livraison à domicile des médicaments. Tel : 04 68 91 44 24 - Mail : phciedepepieux@live.fr

* Les épiceries **CARRIERE Olivier** (04 68 91 63 44) et **SPAR Ensenat** (06 69 53 33 83) peuvent aussi enregistrer vos commandes et proposer un service de livraison.

Services aux usagers :
Pour l'heure, le COVALDEM assure la collecte des déchets ménagers dans les conditions habituelles.
La déchetterie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Dans ces moments difficiles, il est de notre devoir de mettre tout en œuvre pour protéger notre population et nous faisons **appel à la solidarité de chacun** afin de traverser au mieux cette période de crise.

L'installation du nouveau conseil municipal aura lieu en respect avec les instructions gouvernementales le Vendredi 20 Mars à 18h30 à la mairie. La séance se déroulera sans public.

Respectez les consignes clairement données et souvent répétées, il y va de l'intérêt de tous.

Pour rappel : l'attestation de déplacement dérogatoire (modèle au verso à photocopier ou reproduire sur papier libre) est obligatoire pour chaque sortie indispensable hors de votre domicile.

MAIRIE DE PÉPIEUX

Le Maire
P. VALLIERE

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M. .....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....

.....

.....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

☐ déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;

☐ déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);

☐ déplacements pour motif de santé;

☐ déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;

☐ déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à ....., le...../...../2020

(signature)